



Le référent de parcours



Ses missions

Le référent met en place le suivi du parcours du patient

Il participe à toutes les étapes du parcours (entretien initial, accompagnement, bilan de fin de parcours...)

Il met en place des relations et de communication autour du dispositif, et fait le lien entre le patient, les intervenants et l'antenne de référence de PLANETH Patient.



La cellule éducative

La cellule éducative se définit comme une équipe pluridisciplinaire dont les membres sont coordonnés entre eux autour du parcours patient.

Qui la constitue ?

La cellule éducative est constituée de l'ensemble des intervenants du parcours éducatif du patient. Formés à l'ETP, ces intervenants disposent de compétences :

- dans le champ de la **nutrition** (diététicien-nutritionniste, médecin-nutritionniste, ...)
- dans le champ des **activités physiques** (Enseignant en Activité Physique Adaptée, kinésithérapeute, ...)

- **psycho-sociales** (psychologue, psychothérapeute, patient expert, ...)
- **spécifiques à la pathologie** (médecin, pharmacien, infirmier ou autre intervenant formé à la pathologie)

Ces intervenants peuvent appartenir à des équipes structurées au sein de maisons ou pôles de santé. Pour les équipes sans organisation pluriprofessionnelle préalable, et en réalité avec la démographie sanitaire, les antennes de PLANETH Patient assureront la coordination nécessaire.

Comment fonctionne-t-elle ?

La cellule éducative met en place des temps de **concertation pluridisciplinaire** par différents supports de communication : **réunion physique, audio ou vidéo conférence, messagerie sécurisée...**

Un compte-rendu sera systématique réalisé et transmis à l'antenne de PLANETH Patient.

À quoi sert-t-elle ?

Elle permet :

- **D'échanger** en équipe pluridisciplinaire **autour des besoins spécifiques des patients**. Cette concertation n'est pas systématique, mais elle s'avère indispensable pour certains.
- **D'apprendre à se connaître** pour s'appuyer sur la **complémentarité des équipes**,
- **De formaliser des retours d'expérience** dans une démarche d'**amélioration des pratiques**,
- **De contribuer à l'évaluation du programme** d'éducation thérapeutique du patient.

Quand ?

La cellule se réunit **au moins 2 fois par an** pour des temps de travail coordonnés, et autant que nécessaire pour répondre aux besoins des patients.